

**ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
"OFFICE DE TOURISME DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'AURILLAC"**

COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC DU MARDI 13 Mars 2024

Etaient présents :

Madame Magali MAUREL (Présidente), Mme Maryline MONTEILLET, M. Jean-Michel FAUBLADIER, M. Philippe MAURS, M. Jean François RODIER, M Thierry CRUEGHE, Mme IZAC Annie, Mme Marie-Christine MORIN, M. Jean Pierre MALICHIER, M. LAUBERT.

Suppléants présents : Mme LACANAL Lisiane.

Nombre de titulaires : 15

Nombre de titulaires présents à la séance : 10

Nombre de titulaires suppléés : 1

Secrétaire de séance : M. Franck REY (directeur)

DELIBERATION 2024 / 6
AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Rapporteur : Mme La Présidente

Conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M4, il est proposé au Comité de se prononcer sur l'affectation du résultat de façon à permettre la reprise de celui-ci sur l'exercice 2024 par l'intermédiaire de son budget.

Le résultat budgétaire s'élève à 206 109,19 € en section d'investissement et à 454 696,49 € en section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction décide à l'unanimité :

- d'affecter l'excédent d'investissement de 206 109.19 € en globalité en report à nouveau au compte R 001
- d'affecter l'excédent de fonctionnement de 454 696.49 € en globalité en report à nouveau au compte R 002.

Affichage :

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme
La Présidente,

Magali MAUREL